

Procès-Verbal

Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var

Séance du Lundi 24 août 2020

Membres en exercice : 15

Date de convocation : 18 août 2020

Membres présents : 13

Membres votants : voir le tableau dans la délibération

Présents : Serge BALDECCHI, Antoine d'INGUIMBERT, Christian GIRAUD, Olivia DERACHE, Tony MARCO, Justine BARBERO, Sylvie BATAIS, Jean-Jacques BOYZON, Claude CARINI, Marie DE PASQUALE, Franck HOYEZ, Priscillia LACOUR, Christophe VALETTE.

Absents/excusés : Charlotte MUGUET (pouvoir à Serge BALDECCHI), Catherine AUCLIN (pouvoir à Olivia DERACHE).

Secrétaire : Justine BARBERO

EXTRAITS DES DELIBERATIONS

N° 2020-27 : Attribution de subventions pour l'année 2020

Le Maire expose à l'Assemblée que les dossiers de demande de subventions pour l'exercice 2020 ont été étudiés par la Commission Finances/RH et que cette commission a émis les propositions suivantes :

Association	Proposition
Les copains d'Antonin	1.500 €
Gymtonin	500 €
Passion vintage	500 €
UNC (anciens combattants)	300 €
Société de chasse l'antonaise	700 €
Association Chatonnais	300 €
SPA refuge de Flayosc	150 €
Saint-Antonin notre Village	100 €
Association des DDEN	100 €

Les propositions pour les autres associations ont été reportées à une date ultérieure.

Le Maire explique que les subventions sont votées individuellement pour chaque association.

[...]

Le Conseil Municipal de St-Antonin du Var, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

Association	Subvention accordée	Nb de votants
Les copains d'Antonin	1.500 €	12
Gymtonin	500 €	12
Passion vintage	500 €	13
UNC (anciens combattants)	300 €	12
Société de chasse l'antonaise	700 €	11
Association Chatonnais	300 €	13
SPA refuge de Flayosc	150 €	13
Saint-Antonin notre Village	100 €	13
Association des DDEN	100 €	13

- Madame Justine BARBERO, Adhérente à l'association « les Copains d'Antonin »
- Madame Catherine AUCLIN, Présidente de l'association « Gymtonin »
- Monsieur Claude CARINI, Trésorier de l'association des « Anciens combattants-UNC »
- Monsieur Christian GIRAUD, Président de la Société de chasse,
- Monsieur Tony MARCO, Adhérent à la Société de chasse,

N'ont pas pris part aux débats et au vote pour ces associations respectives.

Les subventions ont été accordées à l'unanimité des votants.

N° 2020-28 : Adhésion de la Commune au service remplacement du Centre de Gestion (CDG83) pour la « Mission Intérim Territorial »

Le maire expose à l'Assemblée que l'article 25 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée prévoit que les centres de Gestion peuvent recruter des Agents en vue de les affecter à des missions temporaires, dans le cadre d'un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité, selon les alinéas 3.1 1° et 3.1 2° de l'article 3 de la même Loi ou d'assurer le remplacement d'agents titulaires momentanément indisponibles (article 3 de la même Loi).

Ces agents peuvent être mis à la disposition des collectivités affiliées et non affiliées à titre onéreux, conformément à l'article 22 (alinéa 6 de la Loi n°84-53) et par convention.

En outre, la Loi n°2019-828 du 06 août 2019 – art.21 désigne les Centres de gestion comme les principaux interlocuteurs des collectivités et établissements pour la mise à disposition de personnel intérimaire.

Pour assurer la continuité du service, le Maire propose d'adhérer au service remplacement du CDG83 pour la mission « Intérim Territorial » mise en œuvre par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Var et il présente la convention type à partir de laquelle les demandes de mise à disposition de personnel à titre onéreux pourront être adressées au CDG83.

Pour rappel, l'adhésion au service remplacement du CDG83 pour la mission Intérim Territorial est gratuite. Seule la mise à disposition éventuelle de personnels gérés et rémunérés par le CDG83 induit une participation financière à hauteur de 10 du traitement servi.

Le Conseil Municipal de St-Antonin du Var, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE de bénéficier du service de remplacement proposé par le CDG du Var ;

APPROUVE le projet de convention tel que présenté par le maire

AUTORISE le Maire à signer cette convention à intervenir avec le Président du CDG83

COMMUNICATIONS DU MAIRE

Bail du Cigaloun :

Le Maire fait un point de situation sur l'avancement de la procédure.

Un expert immobilier interviendra vraisemblablement pour émettre un avis sur le montant du loyer.

Commission Communale des Impôts Directs :

Le Directeur Départemental des Finances Publiques a désigné les personnes suivantes pour siéger :

Commissaires Titulaires (en sus du le Maire)	Commissaires suppléants
• Jean GAGNAIRE	• Tony MARCO
• Antoine d'INGUIMBERT	• Jean-Louis MICHEL
• Danielle RUBY	• Jean-Jacques BOYZON
• Christian GIRAUD	• Marie-Hélène PASQUALE
• Frank HERAUD	• Jacques MEARD
• Olivia DERACHE	• Pierre OLIVIER

Masques / Covid :

Le Maire prévoit la fourniture de 2 masques pour chaque collégien, lycéen et étudiant de Saint-Antonin.

Associations / Covid :

Le Maire a programmé une réunion avec les présidents de toutes les associations afin de leur présenter le protocole sanitaire à mettre en place pour leurs activités.

Pour éventuellement poursuivre leur(s) activité(s), les Présidents devront s'engager à les faire respecter.

Commissions municipales :

Le travail des commissions municipales nouvellement installées démarre cette semaine.

Le maire souhaite un renforcement des responsabilités des Commissions municipales et en conséquence un renforcement de l'implication des Conseillers Municipaux par rapport aux mandats précédents

QUESTIONS DIVERSES

Priscillia LACOUR : A-t-on des éléments concernant le protocole sanitaire pour la rentrée scolaire ?

- **Antoine d'INGUIMBERT :** le protocole est attendu pour le 26 août ; une réunion est prévue avec l'ensemble des intervenants dès le lendemain afin de le prendre en compte.

Priscillia LACOUR : Quand est-ce que le CCAS va se mettre en place ?

- **Olivia DERACHE :** la toute première réunion a eu lieu et nous attendons de connaître les disponibilités de tous les membres du Conseil d'Administration pour programmer la suivante.
- **Priscillia LACOUR :** l'horaire des réunions en milieu de journée pose un problème pour moi et pour les personnes qui travaillent en général.
- **Le Maire :** Il a toujours été difficile de trouver un horaire qui convienne à tout le monde pour les réunions et il faut composer au mieux.

Tony MARCO : La communauté d'agglomération est en train d'établir un nouveau plan de déploiement des conteneurs de tri sélectif. Les petits bacs vont disparaître et seront regroupés sur 6 sites répartis sur la Commune.

- **Le Maire :** Ce choix est directement lié à la nécessité de réduire les trajets effectués par les collecteurs donc il est prévu de regrouper les points de collecte et d'installer des gros conteneurs pour qu'il n'y ait que 2 collectes par semaine.
- **Tony MARCO :** La communauté d'agglomération, qui dispose de cette compétence, prévoit de faire une campagne de communication importante pour expliquer sa politique.

Justine BARBERO : Soumet l'idée de créer un accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et pour les poussettes sur la passerelle qui enjambe le vallon au niveau du parking du square Jean Fustier.

- **Le Maire :** La réalisation d'un tel aménagement a déjà été évoquée il y a plusieurs années ; il existe des contraintes techniques (pentes à respecter etc ...) qui la rendent très compliquée. Le cabinet d'étude qui a assisté la Commune pour la programmation de la mise en accessibilité des établissements et installations publiques n'a pas retenu la passerelle parmi les zones à aménager. La Commission travaux pourrait malgré tout étudier cette proposition.

Antoine d'INGUIMBERT : l'organisation d'une projection cinématographique en extérieur est en cours de finalisation pour début septembre. (date de la projection et tarification à venir).

Le Maire :

Des dépôts non-conformes d'ordures sont à nouveau fréquemment observés sur l'aire Beltrame.

Les services techniques passent sur site tous les jours pour ramasser divers dépôts afin que cette pratique ne devienne pas « l'usage » dans l'esprit collectif.

Les appareils photo de surveillance, qui avaient été retirés de cette zone lorsque les dépôts sauvages avaient cessé, seront donc réinstallés sur le site.

* * *

Levée de la séance à 19h30